

Journal Municipal

Mensuel : *Janvier 2008 - n° 3* Juin 2008 - n° 3

Responsable de la Publication Jean FERNANDEZ

www.saintcastleguildo.com



SOMMAIRE

- P.2 Permis de construire / Etat-civil
- P.3 Port de St Cast
- P.5 Circulation
- P.6 Office du Tourisme
- P.8 Bataille de St Cast
- P.10 Du côté des Associations
- P.17 Bloc notes / Infos
- P.19 Le dossier du mois
- P.22 Libre expression des minorités
- P.23 Enquête

INTERVENANT

Municipalité

Jean-François GIRARD – Yves HERVE
Armelle KERROMES – Gérard VILT

Administratif

Florence FORNER – Michèle PIERRE
Véronique SOUVAY

Intervenants

Emilie GAUTREAU - Julie LEVIS
JP VALES – Mme LE PEVEDIC

PERMIS DE CONSTRUIRE

- **P.C.08C0006** déposé par Mme ISERN Paloma, la Cour, pour la construction de 14 boxes à chevaux et hangar à fourrage
- **P.C.08C0023** déposé par M. FROSTIN Daniel, le Breil, pour construction d'une stabulation pour vaches allaitantes
- **P.C.08C0031** déposé par M. MENARD et Mme LEZOUR, rue Roger Roullier, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.08C0034** déposé par M. GOURIOU Alain, la Baillie, pour l'extension d'une maison individuelle
- **P.C.08C0035** déposé par M. GUERIN Emmanuel, rue des Bignons, chers, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.08C0040** déposé par M. et Mme LEGOUT Franck, allée des Rochers, pour la construction d'une maison individuelle
- **P.C.08C0044** déposé par M. LECU Jérôme, rue les Landes de la Brousse, pour la construction d'une terrasse
- **D.P.08C0026** déposée par les Campings Vert Bleu, rue Guy Homery, pour habillage des façades du bâtiment d'accueil et pose toiture
- **D.P.08C0035** déposée par M. SOQUET Joël, 14, rue Rioust des Villes Audrains, pour changement des ouvertures
- **D.P.08C0050** déposée par M. BOURDAIS Michel, la Rochevin, pour une clôture
- **D.P.08C0052** déposée par M. TESSIER Jacques, 12, rue des Has, pour la pose de capteurs solaires
- **D.P.08C0054** déposée par M. VERRIEST Maurice, la Corvais, pour une clôture
- **D.P.08C0055** déposée par M. REVERT Dominique, la Corvais, pour une clôture
- **D.P.08C0056** déposée par Mme WGEUX Françoise, 2, Place André Paris, pour transformation d'une fenêtre en porte



ETAT-CIVIL

ILS NOUS ONT QUITTES

Le 25 avril : André JAN – Le Biot – 75 ans

Le 26 avril : Roger VALLET – La Baillie – 78 ans

Le 30 avril : Pierre LAMBALLAIS – 24 rue du Moulin d'Anne – 83 ans

Le 29 avril : Martial CHAMPALAUNE – 14 rue des Marégasses – 38 ans

Le 11 Mai – Franck VALLOIS – 41 bis rue des Nouettes – 42 ans



PORT DE SAINT-CAST

⇒ Travaux

Les travaux se poursuivent actuellement par le dragage, le déroctage et l'apport de matériaux pour constituer le terre-plein de Canevez, le terre-plein des Vallets et le creusement du bassin et du chenal.

Les matériaux issus du déroctage sont en quantité moindre que celles prévues, ce qui a entraîné une reprise d'un approvisionnement soutenu de matériaux depuis début mai par voie routière sans dépassement du coût global de l'opération.

Les travaux à terre seront arrêtés avant fin juin, les dragages peuvent par contre se poursuivre à priori jusque fin juillet dans le respect de l'arrêté d'autorisation préfectorale.

Des mouillages seront installés par le Syndicat Mixte au large de Bec Rond (30 en évitage) et entre les Vallets et la Feuillade (120 en embossage).

⇒ Pour l'été

Les matériels des entreprises seront évacués. La Cale de Canevez sera rouverte, des stationnements seront disponibles mais limités à proximité, en fonction des espaces libérés par le chantier.

Les espaces pour les terrasses devant les commerces du bâtiment « La Capitainerie » seront libérés également pour être utilisés à compter du 13 juin prochain.

La Cale pêche sera fermée à toute autre activité.

La cale des Vallets (bétonnée), dans sa nouvelle configuration sera ouverte début juillet.

Le raccordement à la liaison piétonne sera maintenu dans la configuration actuelle pour des raisons évidentes de sécurité.

⇒ La future concession plaisance

Cette procédure est menée par le Président du Conseil Général puisque St Cast est un port départemental.

Plusieurs candidatures ont été retenues, il y a quelques semaines. Les offres sont attendues pour le 20 juin prochain en vue de poursuivre la procédure et désigner le nouvel exploitant plaisance avant fin 2008.

Plusieurs points, intéressant directement les usagers, ont été adaptés suite aux demandes formulées en Conseil Portuaire, Comité de pilotage et groupe de travail / usagers.

Madame LE PEVEDIC
Conseil Général des Côtes d'Armor

RAPPEL AUX PLAISANCIERS

Faisant suite au courrier du 9 avril dernier, nous vous rappelons que :

Les plaisanciers du Port de SAINT CAST sont informés qu'ils doivent avoir sorti, déplacé ou évacué leurs bateaux entre les lignes A et H de la Feuillade avant le 1^{er} juin 2008, date de rigueur. Ceci afin de réaliser 120 mouillages par embossage pour bateaux de moins 6 mètres sur le site de la Feuillade.

Nous vous demandons de vous mettre en relation dans les plus brefs délais avec le bureau du port ou l'association qui gère votre mouillage.

Le Responsable de la Maîtrise d'Œuvre
Le Chef du Service Mer, J. LE PEVEDIC

CARENAGE DES BATEAUX

Information aux usagers des Ports de St Cast et du Guildo

Il est rappelé que le carénage des bateaux est interdit dans les ports maritimes, pluviaux et lacustres lorsque les résidus de carénage sont déversés dans les eaux du Port, sur les quais et terre-pleins, ou directement dans le milieu naturel (article L 332-2 et R 332-2 du code des ports maritimes, article 16 et 17 du règlement général de police des ports maritimes ; article L 216-6 du code de l'environnement).

Dès l'instant où une offre de service suffisante sera présente sur le port ou sur un port voisin, toute activité illégale de carénage sera poursuivie.

Dans l'attente des équipements adaptés, il est vivement recommandé de récupérer les déchets de carénage afin qu'ils soient traités.

Nous vous informons également qu'il existe des aires publiques de réparation navale ainsi que des chantiers privés aux normes auxquels vous pouvez vous adresser.

Yves HERVE

POINT DE SITUATION SUR LA RENOVATION DE L'EGLISE DU GUILDO :

Quelques rappels concernant la genèse de ce dossier :

- réalisation d'un diagnostic en septembre 2005 par la société spécialisée HERITAGE pour établir un état qualitatif des structures de l'ouvrage : charpente, couverture, zinguerie, maçonneries et le coût estimatif des travaux de rénovation à l'identique (coût estimé à 1,25 M € TTC en rénovation à l'identique) : constat de très mauvais état de la charpente partiellement pourrie et porteuse de mûre, nécessité de reprises des façades extérieures à rejointoyer, restauration de parements en pierre, nécessité d'assainir les pieds de murs extérieurs et intérieurs pour éviter les remontées capillaires ...
- choix du maître d'œuvre : atelier PERRIN-MARTIN architectes en octobre 2006 pour l'étude et la réalisation des travaux de rénovation de l'église ;
- choix par le conseil municipal en novembre 2007 de rénovation par suppression partielle des tympans pour un montant estimé à 1,1 M € TTC ;
- avis défavorable du chef du service départemental de l'architecture et du patrimoine, demandant une rénovation à l'identique.



Une réunion de travail avec le maître d'œuvre en avril 2008 a permis de reprendre ce dossier de rénovation à l'identique avec les orientations suivantes :

- une remise en état dès que possible des éléments de zinguerie et d'évacuation des eaux pluviales afin de mettre fin aux infiltrations d'eaux de pluie dans les maçonneries ainsi que dans les pieds de voute ;
- le démontage soigné des éléments de boiseries murales, retables, estrade et autel en vue d'un stockage soigné, afin de permettre une intervention des entreprises pour la rénovation intérieure de l'ouvrage et éviter leur détérioration ;
- une poursuite des études chiffrées portant en priorité sur la rénovation ou la reprise des éléments de charpente et de couverture.

L'objectif affiché est de permettre un démarrage des travaux de rénovation de charpente et de rénovation au titre du budget 2009.

Gérard VILT

MODIFICATION DE CIRCULATION DANS SAINT-CAST



Le plan de circulation est à revoir dans la commune, notamment pour faciliter l'accès à la station et intégrer le désenclavement du port.

Sans l'attendre, dans les jours qui viennent, vu le trafic en cause, et pour des raisons de sécurité :

- 3 panneaux stops seront installés au carrefour Rue de Lesrot /rue Dugesclin
- 4 panneaux stop le seront au croisement Rue de Lesrot / rues de la Fosse ; Tourneuf. A cet endroit ; les 4 flux de circulation auront donc a respecter un arrêt ce qui éliminera les risques actuels importants, vue la topographie des lieux (manque de visibilité).

Par ailleurs, pendant l'arrêt des travaux du Port :

La double circulation sera rétablie rue de la Corniche, cependant la circulation des véhicules au gabarit important (camion, camping-car etc...) sera déviée (installation d'un portique) Place Piron, vers la rue Duguay Trouin.

Jean-François GIRARD



UN OFFICE DE TOURISME OUVERT A L'ANNEE : POUR QUOI FAIRE ? (2/2)

Nous l'avons évoqué le mois dernier, l'office de tourisme prépare la saison sur 10 mois de l'année (communication, préparation des animations), en complément de l'accueil des visiteurs qui est assuré toute l'année, sans interruption (6 jours sur 7 hors juillet et août, tous les jours en été).

Le travail de l'office de tourisme est également un travail de fond, visant le développement de l'activité touristique sur la commune.

REPRESENTER ST CAST LE GUILD O DANS LES RESEAUX BRETONS

Communiquer « tout seul » n'est pas chose aisée et coûte cher. Ainsi, l'office de tourisme est membre actif de plusieurs réseaux touristiques, afin de gagner en visibilité et en efficacité : Le réseau des « Stations Nouvelle Vague de Bretagne », qui regroupe 19 stations du littoral breton, est le plus important. Ce réseau nous permet d'être représenté sur une vingtaine de salons (France & étranger), d'être diffusé via une brochure régionale en 5 langues, d'organiser un lobbying auprès des institutions, et de bénéficier d'actions mutualisées (partenariats radio, conseils marketings, site Internet...).

Nous participons régulièrement au « Club Qualité » des offices de tourisme des Côtes d'Armor, lieu d'échange entre offices de tourisme sur les bonnes pratiques en matière de qualité d'accueil, de management et de stratégies de développement. Pour être informés au mieux de toutes les évolutions du secteur touristique, nous sommes également présents dans les conseils d'administration du Comité Départemental du Tourisme des Côtes d'Armor, des Fédérations départementale et régionale des offices de tourisme, du Pays Touristique de Dinan et dans le groupe de travail « Côtes d'Armor 2020 ».

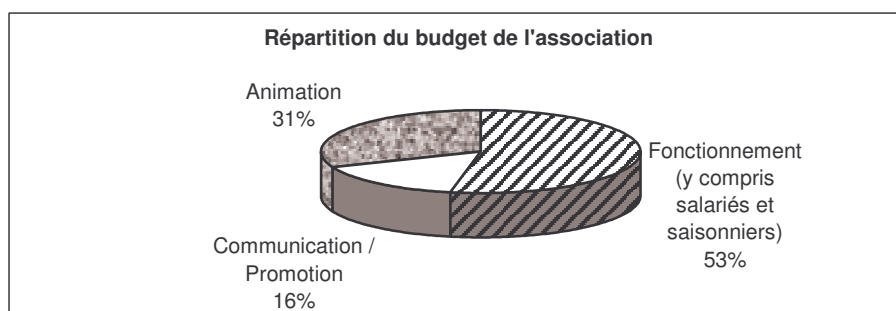
QUALIFIER ET COMMERCIALISER L'OFFRE TOURISTIQUE

Dans le dernier numéro, nous expliquions notre activité nouvelle de vente de séjours « clé en main ». C'est ce qu'on appelle structurer l'offre touristique d'un territoire, c'est-à-dire la rendre plus lisible aux yeux des clients.

La labellisation des hébergements meublés est également un moyen de « qualifier » l'offre. Nous travaillons en relation directe avec le service départemental du label « Clévacances » pour visiter les logements touristiques et en assurer le classement en Préfecture, ainsi que la labellisation (gage de qualité pour les clients).

ELABORER UNE STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE

Aujourd'hui, le Tourisme est presque une Science : la concurrence croissante entre destinations et la versatilité des clientèles nous oblige à être de plus en plus pointus sur la façon dont nous abordons les marchés. Jusqu'ici, la priorité était à l'allongement de la saison hors juillet et août. Il nous faut maintenant définir de nouveaux axes de développement pour renforcer le tourisme à l'année sur Saint-Cast-le Guildo (voir page suivante). Il nous faudra, dans un avenir proche, mettre en place un outil performant d'observation et de veille touristique pour mieux identifier nos marchés et orienter nos actions de promotion.



L'OFFICE DE TOURISME UN DES MOTEURS DE L'ECONOMIE LOCALE

L'Assemblée Générale de l'Office de Tourisme s'est tenue le 28 avril 2008 où ont été présentés le bilan de l'année 2007 et les évolutions 2008.

L'année touristique 2007 a été décevante en termes de fréquentation estivale, mais paradoxalement le bilan économique de l'année n'est pas aussi négatif que nous pouvions le penser en début de saison, malgré une météo défavorable et peu de touristes de passage.

Les vacances de Pâques (mois d'avril quasi estival), les vacances de la Toussaint ont dépassé nos espérances en termes de fréquentation, et ont ainsi permis de rattraper en partie la baisse de l'été.

Rappelons que le tourisme est la 2^{ème} ressource économique des Côtes d'Armor après l'agro alimentaire, mais la 1^{ère} de Saint Cast le Guido (suivi de la conchyliculture et la pêche).

Il est certain que les animations organisées par l'Office de Tourisme, par un grand nombre d'associations et par les commerçants ont permis à tous d'apprécier le dynamisme de Saint Cast le Guido au-delà des conditions météorologiques.

Nous avons en 2007 fait un gros effort de communication et de promotion de la station : - au niveau départemental : par la diffusion de rédactionnels dans le supplément été de Ouest France, des encarts mensuels dans Ouest France et Le Petit Bleu ; - au niveau régional : une matinée entière de direct consacré à Saint Cast le Guido sur France Bleu Armorique, 2 semaines de jeux « Destination week end de charme » également sur France Bleu Armorique ; - et au niveau national par le jeu des 1000 euros sur France Inter, et bien sûr le site Internet saintcastleguido.com (100000 visites annuelles).

Concernant les salons, nous étions présents à Bruxelles, Stuttgart, Liège, Reims, Lyon et au Salon Nautique de Paris.

La progression régulière du nombre d'adhérents : 115 en 2005, 145 en 2006, 170 en 2007 marque la confiance que vous reconnaissez dans le professionnalisme, le dynamisme et la disponibilité du personnel de l'Office de Tourisme.

Nous devons en 2008, en collaboration avec le Conseil d'Administration, élaborer le nouveau schéma de développement touristique 2009/2011 selon quelques axes de réflexion. Par exemple: améliorer la qualité des prestations, intégrer de nouveaux réseaux touristiques, progresser sur le développement touristique hors saison, rôle de l'office de tourisme dans la communication et la promotion du nouveau port, évolution du site Internet, agrandissement de l'Office de Tourisme,....

Conseil d'Administration :

Guy ALLAIN (M), **Josiane ALLORY (M)**, Marylène Chevalier (Mytilicultrice), Chantal Colas (VALVVF), **Etienne DEPARTOUT (Camping de la Fontaine)**, **Jean Luc DUSFOUR (M)**, Philippe DURAND (Tinou), **Arnaud FAUTRAT (Centre Nautique)**, **Sylvain GODEFROY (P'tit Mousse)**, **Yves HERVE (M)**, **Lolita ISERN (M)**, **Armelle KERROMES (M)**, Guy Langlois, **Annie LEBLANC**, Bernard Lefèvre, Yann Lemoine (SARL Lemoine), Cathy MOREL (Centre équestre du Bois Bras), Fabienne Ohier (Les Trouvailles), C.Pavy (Hôtel Port Jacquet), **Didier PORTE**, Jean-Pierre VALÈS

Bureau :

Jean-Pierre VALÈS (Président), **Yves HERVÈ (M)**, Yann LEMOINE (Vice Présidents), **Didier PORTE** (Secrétaire), Cathy MOREL (Secrétaire adjointe), Bernard LEFEVRE (Trésorier), Fabienne OHIER (Trésorière adjoint)

(M) : élu municipal, nouveaux élus, réélus

Jean-Pierre VALÈS
PRESIDENT

Emilie GAUTREAU
Responsable

1758- 2008 : 250^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLE DE SAINT CAST



TABLE RONDE DU 24 AVRIL : « SAINT-CAST AU TEMPS DE LA BATAILLE »

Le 24 avril dernier, pas moins de 120 personnes ont participé à la table ronde organisée par l'Office de Tourisme et l'ECLD sur le thème de « **Saint-Cast au temps de la bataille** ».

L'érudition des historiens locaux **Jean Pol Pimor, Guy De Sallier-Dupin et Guy Prigent** a été très appréciée.

-Jean Pol Pimor a rappelé tout d'abord les institutions et les aspects de la féodalité de l'époque. St Cast représentait une population de 7 à 800 personnes dont une large majorité d'agriculteurs et de pêcheurs. L'habitat, le niveau de vie, étaient très modestes, et une féodalité atypique ordonnait le vécu quotidien. Le seigneur de St Cast possédait peu de biens sur sa paroisse tandis que le château et les domaines environnants appartenaient à la Seigneurie de Beaucorps à Pléboulle. Par ailleurs, l'abbé de St Jacut possédait 80 % de la paroisse (avec en particulier l'Isle et Ste Brigitte). En 1758, le seigneur de St Cast, de Matignon et de Beaucorps, était Charles Maurice Grimaldi qui vivait à Paris. Un procureur fiscal le représentait à Matignon.

-Guy De Sallier-Dupin, auteur de nombreux ouvrages, s'est attardé pour sa part sur l'état de l'agriculture de l'époque. Il a évoqué la mise en valeur des marais entre Trégou et Ploubalay. La société paysanne était hétérogène et allait du petit propriétaire au journalier. Une noblesse terrienne vivait en parfaite autarcie sur son territoire. L'agriculture était figée, qui refusait les nouveaux produits tels les pommes de terre. Les prairies étaient peu productives, les cultures fourragères inexistantes, donc le bétail peu rentable. Les outils et les modes de travail, les problèmes d'alors, ont intéressé fortement le public.

- Guy Prigent, ethnologue et auteur de plusieurs ouvrages sur la pêche côtière dans la région, a présenté les activités littorales au temps de la bataille. Il n'y avait pas de véritable port à St Cast et les méthodes de pêche allaient se perpétuer jusqu'à une époque relativement récente. Des écluses en pierres ou en filets portés par des piquets retenant les poissons venus avec la marée. Ces remarques susciteront de nombreuses questions de la part du public qui a en mémoire de nombreuses gravures ou photos de la fin du 19^{ème} siècle. Guy Prigent qui soulignait aussi les efforts de l'époque pour gérer -déjà- la ressource maritime, a étonné bien des auditeurs.

LES SCOLAIRES ET LA COMMEMORATION DE 1758

Ce 24 mai 2008 s'est achevé le troisième et dernier volet de la commémoration de 1758 en ce qui concerne la partie « scolaire » de l'événement.

Les jeunes et leurs enseignants se sont impliqués durant les recherches d'indices sur les lieux de mémoire, puis ont participé à un grand concours sur ce thème courant avril et mai.

Ce 24, les résultats officiels ont été proclamés à la salle du Bec Rond.

Un grand gagnant par établissement a été désigné :

Laury MOCCHI : École « **Chez Nous** » de St Cast
Manolo CORBIN : École **Alain Savary** de St Cast
Alexis RICOUARD : École **Notre-Dame du Guildo**
Théo Carfantan : École **Saint Joseph** de Matignon
Maël Metrot : École **Albert Jacquard** de Matignon
Nolwenn CORDON : Collège **Immaculée Conception**
de Créhen



Au total, près de 250 jeunes ont participé aux randonnées et au concours. De nombreux lots ont récompensé tous les participants.

Nous remercions vivement tous les donateurs privés :

Armoripark, Aquarium de Trégastel, Cobac Parc, Crédit mutuel de Bretagne, Croisières Chateaubriand, Enigmaparc, Gare de Médréac, Randonnées castines, Vedettes de Bréhat, Zoo de la Bourbansais et Zoo de Pont-Scorff, Compagnie Corsaire.

En outre, nous avons pu admirer la belle exposition de Monsieur GAUCHET ainsi que quelques travaux scolaires sur la bataille de 1758.

Le but de cette participation des scolaires était triple : s'approprier un pan d'Histoire locale, vivre une commémoration qui se célèbre tous les 50 ans et participer à la vie de la commune.

Objectifs atteints.

PROGRAMME DES MANIFESTATIONS A VENIR (Juin et Juillet 2008)

CONFERENCE « La bataille de Saint Cast, entre histoire et mémoire »

Vendredi 13 juin à 20h30 - Salle d'Armor – Entrée gratuite

Le « traître » Grumelon, Rioust « le Léonidas » breton, d'Aiguillon et sa meunière : les « mythes » concernant la victoire de Saint-Cast ont pour certains la vie dure.

C'est que, entre autres, le contexte de l'époque a contribué à donner de l'importance à cette bataille pourtant modeste, militairement, et à en faire travailler vivement la mémoire.

A l'invitation de l'**ECLD** (Paroles d'un soir), Mr **Yann Lagadec** va s'intéresser à la question de la construction d'une sorte de « mythologie » régionale de la victoire de Saint-Cast.

YANN LAGADEC est maître de conférences à l'Université de Rennes II, spécialiste de l'histoire de la Haute Bretagne rurale. Avec deux collègues dont un universitaire anglais, il a publié plusieurs articles sur la Bataille de Saint-Cast, dont le dernier vient de paraître aux Etats-Unis. Sur ce même thème, un ouvrage est en attente de parution aux Presses Universitaires de Rennes.

*Organisé par l'association l'ECLD
Renseignements : 02 96 41 66 04*

RENCONTRE AMICALE FRANCO ANGLAISE DE GOLF

Dimanche 15 juin Golf de Saint Cast - Pen Guen

*Organisé par le Golf de Saint Cast Pen Guen
Renseignements : 02 96 41 91 20*

RANDONNEE/RALLYE – Circuit de la Bataille du Guildo

Dimanche 6 juillet à 09h30 ; rendez-vous place de l'église, ND du Guildo

Participation de 2€ pour les non-adhérents

*Organisé par l'association Les Amis des Sentiers
Renseignements : 02 96 41 93 50*

Nous sommes à la recherche de bénévoles pour l'organisation des manifestations les 13 et 14 septembre prochains. Si vous êtes disponible, n'hésitez pas à vous inscrire auprès de Julie LEVIS au 06 74 52 72 29 ou 1758@saintcastleguildo.fr.

Chargée de mission
Julie LEVIS

Intervenant auprès des scolaires
Daniel THERY

ECLD
Simone BAILLAUQUES-BREUSE

Comité de Pilotage
Jean-Pierre VALÈS



Suite à son assemblée générale du 26 avril 2008, l'Association « **Quatre Vaux - Les Mouettes** » a élu son bureau lors du Conseil d'Administration du 06 mai 2008, ont été élus à l'unanimité :

Présidente : Madame Nicole DEBRAY - **Vice-Présidents** : Madame Sylvie GRÉVERATH
Monsieur Hubert DOUVRELEUR - **Secrétaire** : Madame Jacqueline DUBOIS - **Secrétaire-Adjoint** : Madame Nicole ROUAULT - **Trésorier** : Monsieur Claude SAIVE - **Trésorier-Adjoint** : Monsieur Yves LE MARECHAL

RANDONNÉE CASTINE

JEUDI 5 JUIN : Journée rando sur Plérin - circuit de 5 à 10 km - Matin 10 km vers le Rosaire - pique-nique - Après-midi 5 km vers la Pointe du Roselier
Départ 9 H - Parking Mairie de St Cast - **Responsables** : L. GARAIX et M. GOURHANT

JEUDI 12 JUIN : Visite guidée à Moncontour - circuit de 11 km - Prévoir pique-nique
Rendez-vous à 9 H - Parking Mairie de St Cast - départ parking de l'Hôpital
Responsables : G. LANGLOIS - J. FOURNIER - R. MORIN

JEUDI 12 JUIN : Petite rando sur Dinard - Départ 13 h 45 - parking Mairie de St Cast
Responsables : D. ANDRIEU

MERCREDI 18 JUIN et JEUDI 19 JUIN : Journées OUessant - Départ en car - Parking de la Mairie 6 H 30 - Départ du Conquet à 6 H 30 vers Ouessant - Prévoir le pique-nique pour le midi et le sac de couchage - dîner libre le soir et petite rando nocturne vers le phare du CREAC'H - Jeudi matin : petit déjeuner servi à l'auberge de jeunesse ainsi que le panier pique-nique pour le midi - Circuits dans l'île et départ pour le retour à 17 H
Responsables : M. SAINT-RAYMOND et A. LERONDEAU

JEUDI 19 JUIN : Pour celles et ceux qui ne vont pas à Ouessant, Danielle ANDRIEU propose un pique-nique et « balade » à St Jacut - Rendez-vous habituel parking de la Mairie de St Cast à 10 H ou Parking plage de la Manchette à St Jacut à 10 H 30

JEUDI 26 JUIN : En raison d'un programme déjà chargé sur le mois de juin, la sortie prévue à l'Abbaye de Beauport est supprimée et sera remplacée par une rando sur St Cast

VENDREDI 27 JUIN : Assemblée Générale à 17 H 6 Salle d'Armor - Planning randonnées jusqu'au 31/12/2008 - 19 H Apéritif - 20 H Repas et soirée dansante animée comme en décembre par DEDDY ALANN - coût autour de 20€ - afin de faciliter l'organisation, inscrivez-vous avant le 19 juin auprès de Dominique DELESTRE.

Nous rappelons qu'à la demande de beaucoup d'entre vous, **nous organisons un séjour en Touraine du 27 Septembre au 3 Octobre 2008.**

Pour celles et ceux qui ont apprécié l'ambiance conviviale dans le Gers, ensuite dans le Cantal à Super Lioran et dernièrement à Pralognan, il reste encore une dizaine de places disponibles.

Le programme de randonnées se fera avec l'aide du club local et tiendra compte des petits et grands marcheurs. Une marche est déjà prévue le jeudi avec les randonneurs locaux.

Les autres activités se feront avec l'avis du VVF d'Amboise - le prix calculé au plus juste de 450€ tient compte du coût incompressible du car. Il serait dommage d'être obligés d'augmenter le prix de 15 ou 20€ pour ceux déjà inscrits.

Clôture des inscriptions à l'Assemblée Générale

LES ESTIVALES DE VOLLEY DES COTES D'ARMOR A SAINT CAST LE GUILDO

Du 24 au 27 juillet 2008, venez participer à la grande fête du volley de plage sur le sable des Mielles.

De 11h à 19h, la plage fourmille de joueurs et joueuses dans une ambiance sport et plaisir, le spectacle est gratuit et l'accès en est libre.

La station vit au rythme des matchs et des animations le jour comme la nuit, pendant ces quatre jours. *Les organisateurs prient les riverains de bien vouloir excuser les débordements quelquefois bruyants d'une jeunesse active.*

Pour toutes précisions, n'hésitez pas à consulter le site internet : www.estivalesdevolley.fr





Visite de SILFIAC

Proposée par l'association D2E

Silfiac, petite commune de 460 habitants, située en Bretagne centre, anime des visites locales du bourg, et de ses infrastructures, construites et ou aménagées, en application des critères de développement durable.

www.silfiac.fr

D2E propose l'organisation d'une journée (fin août, ou fin septembre, à définir) de découverte du site, incluant : le Transport, le déjeuner et le guide au tarif estimé à 35 €.

Inscription avant le 30 juin: 02.96.41.17.77
d2e.sclg@orange.fr

GL



Concert de fin d'année de
l'école de musique
le Samedi 14 juin
à la salle d'Armor ~ à 20 h 30

Le répertoire sera varié. Piano, violon, flûte, saxo... enchanteront cette soirée.
L'entrée est libre... Venez nombreux !



PRECISIONS :

Les colonnes de ce journal sont ouvertes à toutes les associations. Pour des raisons pratiques, nous souhaitons que les demandes d'insertion soient fournies sous forme numérique (fichier Word).

Bien entendu, les associations qui ne disposent pas de cette possibilité continuent d'envoyer leur article sous forme manuscrite.

KERMESSE DE L'ECOLE PUBLIQUE



LE SAMEDI 14 JUIN 2008
A L'ECOLE MATERNELLE DE SAINT-CAST LE GUILDO

11H30 : Spectacle des enfants des écoles maternelle et primaire.

A partir de 12h30 :

- Galettes saucisses, crêpes, gâteaux, barbe à papa....

Tout l'après-midi :

- Pêche à la ligne, casse-boîtes, jeux divers...

Mais aussi :

- Structure gonflable géante !!
- Trampoline !!

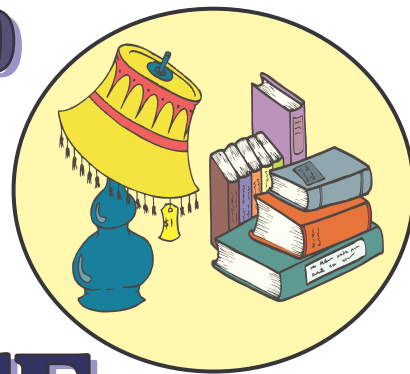


Tirage de la tombola à 16h30 (vous pouvez déjà acheter vos billets auprès de nos enfants ou sur place le jour même) : Une machine à pain, un appareil photo numérique, une machine à expresso, des soins en institut de beauté, un repas pour deux personnes au restaurant....et de nombreux autres lots...

Organisation : A.P.E Echos d'école.

Merci à : Stéphanie ROUAULT, Maison OHIER, Institut « Un Temps pour Soi », Restaurant « Le p'tit Mousse », « Les Trouvailles », Le Surf Café, Glacier Tinou, Boulangerie « la Rotonde », Restaurant « la Pladza », « La Main à la Pâte », Centre Nautique de St Cast, Golf de Pen Guen...

NOTRE-DAME DU GUILDO DIMANCHE 29 JUIN BROCANTE



RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS AU 02.96.41.03.02 ou au 02.96.41.63.19
ORGANISÉ PAR L'ACAT DU GUILDO



KERMESSE

de l'Ecole Notre-Dame

Dimanche 29 JUIN

LE GUILDO

Galettes – Saucisses – Grillades – Moules – Frites
Jeux, nombreux stands, tombola, roue de la fortune
Salon de thé, crêpes, gâteaux

SAINT-CAST LE GUILDO

SAMEDI 28 JUIN

Feu de la Saint Jean

Sur la grande plage

18h : Défilé des danseurs « Emeraude »
21h : Fest-Noz avec « BREIZH-ILIENS »
23h : Embrasement

Galettes – Saucisses – Frites – Crêpes – Buvette



Organisation : OGEC

CLUB PENTHIEVRE AMITIE

Lundi : 26 mai, 2 juin, 9 juin, 16 juin, 23 et 30 travaux manuels à 14 heures salle Bec Rond

Mercredi : 21 mai, 4 juin et 18 juin : atelier de danses Bretonnes de 16 heures 30 à 18 heures 30 à la salle Bec Rond.

Jeudi : 22, 29 mai, 5, 12, 19 et 26 juin, jeux divers scrabble, belote, à 14 heures salle Bec Rond, goûters gratuits

Jeudi : 22, 29 mai, 5, 12, 19, 26 juin à 14 heures 30 pour les débutants et 16 heures 30 pour les autres à la salle Penthievre atelier informatique.

Jeudi : 29 mai et jeudi 19 juin atelier d'encadrement à 14 Salle Bec Rond.

Pour tous les ateliers : Renseignements sur place ou au 02.96.41.18.26.

Le 13 juin : cochon grillé 15 euros pour les Adhérents à 12 heures salle d'Armor

6 JUILLET FETE DE L'ÉTÉ

à partir de 11 heures apéritif en musique restauration sur place
(galettes saucisses, frites, gâteaux, crêpes)

L'après-midi à partir de 14 heures Fest Diez
animé par Jean Claude BOURGET

Sa grande tombola. Toujours un voyage pour deux personnes de
8 jours sur la Costa Brava et une journée à Jersey pour deux personnes.
Plus de 50 lots de valeur.

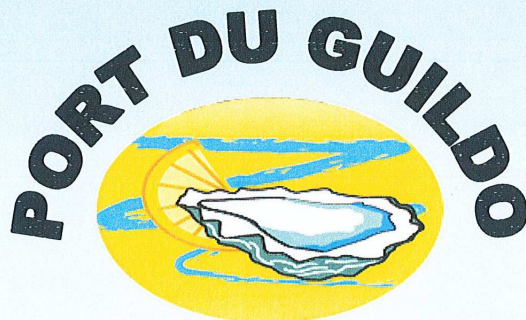


Entrée gratuite

Le 14 juillet à partir de 21 h 30 bal à la salle d'Armor avec l'orchestre La Belle Epoque.
Buvette. Galettes, saucisses, frites, crêpes sur place à partir de 19 heures 30
Entrée gratuite.

SAINT-CAST LE GUILDO
SAMEDI 21 JUIN 2008

8ème EDITION de la
FÊTE DE L'HUÎTRE
& DE LA MUSIQUE



A partir de 18h30

MUSIQUE IRLANDAISE

LES CHURCHFITTERS

FEST-NOZ

IHNZE

LES V'LACOR

STERNE

CONCOURS D'ECAILLERS

DEGUSTATION D'HUITRES

EXPOSITIONS

MAQUILLAGE

BUVETTE

- CREPES

MOULES-FRITES



N° Licence spectacles : 220534

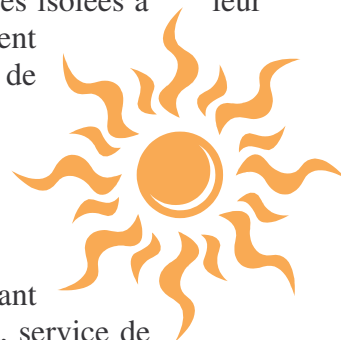
Organisation : UCAMM & Office de Tourisme de St-Cast le Guildo

CANICULE – RECENSEMENT DES PERSONNES AGEES ET HANDICAPEES

La loi a confié aux maires la charge de recenser à titre préventif, à leur demande ou à la requête de leurs proches ou de tiers, les personnes âgées et les personnes handicapées isolées à leur domicile afin de disposer, en cas de risques exceptionnels et de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence, de la liste des personnes susceptibles de nécessiter l'intervention des services sociaux et sanitaires.

Si vous le souhaitez, vous pouvez vous inscrire sur un registre nominatif ouvert en mairie.

La demande d'inscription peut être réalisée par vous-même ou le cas échéant par votre représentant légal ou par un tiers (parent, voisin, médecin traitant, service de soins à domicile..)



TROPHEES DE LA GASTRONOMIE BRETONNE

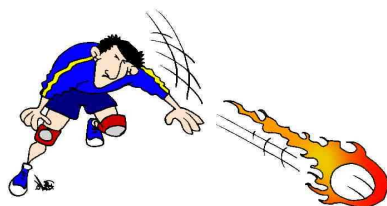
La 5^{ème} édition des **Trophées de la Gastronomie Bretonne** se déroulera du 24 au 28 septembre 2008 au Palais des Congrès de Quiberon.

Ce concours s'adresse aux producteurs bretons autour de 13 catégories : fruits de mer, boulangerie, pâtisserie, plats traditionnels, conserveries du fruit, produits laitiers, boissons, produits de la charcuterie, foie gras, confiserie, chocolat, poisson fumé, Fine de Bretagne. La 14^{ème} catégorie « Les Saveurs Bretonne à découvrir » est un prix spécial attribué par le public.

Pour recevoir un dossier de présentation, contactez l'office de tourisme de la Presqu'île de Quiberon au 0 825 13 56 00, quiberon@quiberon.com – direction@quiberon.com

Office de Tourisme de Quiberon - Karine Cozien - Nathalie Le Dain - 0825 13 56 00

HANDBALL DE PLESLIN TRIGAVOU



Le bureau actuel de la section Handball souhaite pour la saison prochaine 2008-2009 reconstituer une équipe senior féminine et pourquoi pas une équipe senior masculine, le tout en championnat départemental. Le club a des contacts pour avoir une personne qui sera chargée de l'encadrement des entraînements et des matchs. Nous souhaitons avant tout avoir un esprit convivial et sportif afin de permettre à chacun de se

détendre tout en pratiquant un sport. Il est possible de venir participer aux entraînements sans réaliser les matchs.

Le club organise une réunion d'information le 27 juin 2008 à 20h30 à la salle Lesaichot à Pleslin. Cette réunion aura pour but de valider la constitution des équipes, si le nombre de joueurs est suffisant, et de mettre un place un bureau et les bénévoles pour l'encadrement.

D'ici cette date, où nous espérons être nombreux, les personnes souhaitant avoir des informations peuvent contacter Sylvie au 06 32 33 95 62 ou Séverine au 06 84 85 97 04.



OUEST FRANCE

Lorène MURATEL est la nouvelle correspondante locale de Ouest France pour Saint-Cast le Guildo.

Vous pouvez dès à présent la joindre au 06.17.40.74.56 ou par mail sur lorenemuratel@orange.fr

GROUPE D'ENTRAIDE MUTUELLE DE LAMBALLE :

Le GEM est un espace d'accueil convivial d'échanges et de rencontres, où l'on peut exprimer ses talents à travers différents ateliers, ou tout simplement boire un café, voir du monde, juste être présent pour le plaisir, **afin de rompre l'isolement.**

De nombreuses activités possibles : initiation à l'informatique, Internet, atelier cuisine, balades et sorties culturelles, atelier bricolage, mosaïque, peinture, jeux de société, photos, fabrication de bijoux...



2 lieux possibles :

- Du lundi au vendredi, 09h00 à 17h30 - 8, rue des Gastadours, Penthièvre Actions, à Lamballe.
- Le mercredi, 09h00 à 12h00 - Espace Saint-Pierre à Matignon.

Contact animateur : 02.96.31.34.77

Dans le cadre du Groupe d'Entraide Mutuelle, organisation d'un grand barbecue le **jeudi 26 Juin**, Etang de la Roche à Saint-Potan, à partir de 11h00. Jeux de société, Belote, pétanque, balade et convivialité. Sur inscription au 02.96.31.34.77 . Participation de 01,00 €.



Ouverture à l'année du bureau de Saint Cast le Guildo à partir du 19 juin 2008.

Horaires : ouverture au public les mardi, jeudi et samedi matin.

Sur rendez vous, le mardi, mercredi et vendredi après midi.

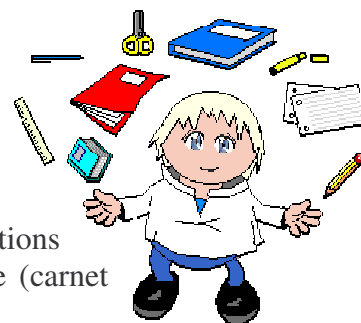
Bureau de St Cast le Guilo, place Charles de Gaulle ; Tél : 02.96.41.82.91.

PREMIERE INSCRIPTION DES ENFANTS AUX ECOLES PUBLIQUES « LES HORTENSIA » ET « A. SAVARY » - RENTREE SCOLAIRE 2008/2009

Pour une première inscription à l'école publique les parents doivent s'adresser à la Mairie.

Il conviendra de fournir un certain nombre de documents tels que :

- ⇒ le livret de famille
- ⇒ un document prouvant que l'enfant est à jour des vaccinations obligatoires soit antidiphtérique, antitétanique, antipoliomyélitique (carnet de santé)
- ⇒ en cas de déménagement : un certificat de radiation établi par le Directeur de l'ancienne école de l'enfant.



Un certificat d'inscription sera remis aux parents qui devra être présenté à la Directrice des écoles afin de procéder à l'admission de l'enfant.

Renseignements auprès de : Mme FANOUILLE ou de Mlle SOUVAY au 02.96.41.80.18
mairie@saintcastleguildo.fr

Ecole les Hortensias / A. Savary

*Renseignements au
02.96.41.96.25 (école A. Savary)
02.96.41.98.82 (école les
Hortensias)*

Cantine.
Garderie matin (7 h 30 – 9 h) et
soir (16 h 30 – 19 h)
Transport scolaire (gratuit pour les
enfants du Guildo)

Ecole Sacré-Cœur / Chez-Nous SAINT-CAST

*Renseignements et inscriptions le
soir après la classe ou sur rendez-
vous. Tel. 02.96.41.82.76.*

Se munir du livret de famille et du
carnet de santé.
Cantine.
Garderie matin (7h45 – 8h45) et
soir (17h – 19h)
Etude surveillée pour les élèves de
CE/CM (de 17h à 18h).

Ecole Notre-Dame LE GUILDO

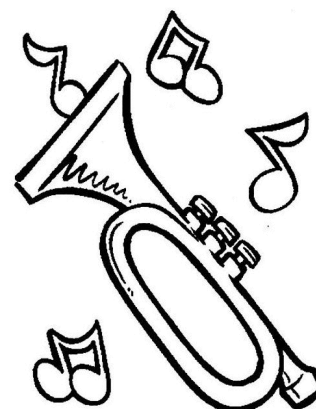
*Renseignements et inscriptions
le soir après la classe ou sur
rendez-vous. Tél. 02.96.41.03.02.*

Se munir du livret de famille et du
carnet de santé.
Cantine municipale.
Garderie municipale matin (7 h 45
– 8 h 45) et soir (17 h – 19 h)

ECOLE DE MUSIQUE DE SAINT-CAST LE GUILDO

RENTREE 2008/2009 : inscription auprès de la Direction Générale les Services.

Contact : 02.96.41.80.18
mairie@saintcastleguildo.fr



LE DOSSIER DU MOIS

Après le mois d'avril 2008 avec le budget primitif, le présent dossier exprime, comme promis, les résultats de l'enquête conduite il y a quelque temps auprès des Castins et Guildocéens.

LES RESULTATS DE L'ENQUETE



Concrètement, qu'attendez-vous de votre nouvelle municipalité ?

En 1^{er} lieu, vous souhaitez tout d'abord *une municipalité responsable*. Quelques citations pour illustrer ce propos : « des conseillers municipaux dotés de responsabilités dans le domaine de leur compétence, une municipalité qui se garde des conflits politiques, qui ne mente pas, qui sache établir un plan avec des objectifs concrets, mesurables, une équipe qui soit unie pour promouvoir le bien commun, etc. ».



Nombreux sont ceux qui souhaitent également *plus de communication, de dialogue et de concertation*. Deux propositions souvent formulées dans vos réponses : Pourquoi ne pas avoir recours au référendum pour les projets d'envergure qui engagent la commune sur une longue période, notamment d'un point de vue financier ? Bien évidemment, l'exemple du nouveau port a été plusieurs fois cité. De même, le bulletin municipal ne pourrait-il pas être plus concret, plus proche de la vie des habitants ? Ces deux exemples montrent bien l'intérêt que la population porte à la vie de sa commune : disposer de plus d'informations et s'impliquer davantage.



Le 3^{ème} point fort qui se dégage, n'étonnera personne : un désir très fort de *dynamiser la commune*. Vous exprimez votre inquiétude sur

une saison estivale trop courte, un nombre insuffisant d'entreprises implantées sur la commune, des créations d'emplois trop timides, des commerces qui ferment provoquant ainsi la mort de certains quartiers, un déséquilibre entre les différentes générations, les jeunes ménages partant s'installer ailleurs, etc. Certes, vous ne dressez pas un tableau très réconfortant mais vous mettez également l'accent sur la nécessité de réunir toutes nos énergies pour faire en sorte que cette situation évolue, que ce soit du côté de la municipalité mais aussi de celui des artisans, des commerçants, des associations, etc.

Autre sujet sensible qui ne laisse pas indifférent : *la politique en matière de construction immobilière*. Vous êtes soucieux de protéger l'image et l'identité de votre commune qui présente de nombreux atouts dont un site naturel exceptionnel. Quelques unes de vos remarques pour résumer votre ressenti :



- Trop d'immeubles collectifs dont la construction de certains est conditionnée par la démolition d'un bâtiment déjà existant ;
- Trop de résidences secondaires au détriment des résidences principales ;
- Trop de béton qui défigure peu à peu le paysage ;
- Des architectures trop disparates, etc.

Concernant vos attentes en matière d'*infrastructures et d'équipements*, vos souhaits convergent vers 4 thèmes principaux :

- Une salle des sports ;
- Une salle des fêtes digne de ce nom ;
- Un complexe hôtellerie-restauration permettant notamment d'accueillir des séminaires durant la basse saison ;
- Une nouvelle école ;



Nombreux sont ceux qui ont également mis l'accent sur le manque de structures d'accueil adaptées pour les personnes âgées. Comme partout ailleurs, la population vieillit et vit plus longtemps. Il devient donc nécessaire d'anticiper afin de favoriser le maintien à domicile ou d'accroître le nombre de places dans des établissements conçus pour cette population.

Dans le domaine des préoccupations plus quotidiennes, 3 thèmes se détachent :



- *L'entretien de la voirie* : de nombreux castins et guildocéens se sentent oubliés, reprochant que les efforts sont souvent concentrés sur les mêmes quartiers. Entretien des routes et des chemins côtiers, création de pistes cyclables et de trottoirs, aménagement de certains axes routiers jugés dangereux (dont le carrefour du Poteau), sont autant de demandes que vous nous avez adressées.
- *L'amélioration des conditions de circulation et de stationnement* : créer de nouveaux parkings, mettre en place un plan global de circulation adapté tant aux voitures qu'aux deux roues sans oublier les piétons, disposer d'une signalétique précise et pertinente ;



- *Une meilleure gestion des ordures ménagères* : adapter la périodicité de leur ramassage en fonction des saisons, effectuer régulièrement le nettoyage des conteneurs et les dissimuler, les adapter aux personnes âgées, favoriser le tri sélectif, autant de souhaits qui font partie du quotidien de la population.

La *gestion municipale* requiert également bon nombre de remarques, *tant du point de vue des moyens humains que matériels*. Un suivi rigoureux est indispensable, la confiance n'excluant pas le contrôle.

- Utiliser de façon optimale les compétences des services techniques ;
- Rembourser les emprunts et ne pas en contracter d'autres ;
- Eviter les dépenses somptuaires ;
- Limiter l'augmentation des impôts fonciers et des taxes d'habitation.

Tout ceci dans un souci d'économie des deniers publics et d'une utilisation raisonnée et raisonnable des moyens dont nous disposons.

A tous ces points s'ajoute celui de la *politique des logements, pour les jeunes en particulier*. En effet, vous avez été nombreux à aborder cette question. Aujourd'hui, les jeunes ne peuvent pas s'installer sur la commune, faute d'emploi mais aussi de logements. Les loyers sont inabordables, les terrains vendus à un prix exorbitant. Bilan : les jeunes s'expatrient vers d'autres communes environnantes même s'ils travaillent à St-Cast-le-Guildo. Comment faire pour les retenir si ce n'est les aider à se loger en créant par exemple de nouveaux lotissements communaux ou en développant des logements sociaux.

D'autres sujets ont été évoqués dans vos réponses dont :



- L'écologie : planter des arbres, effectuer du désherbage non chimique dans les rues, veiller à la qualité de l'eau, nourriture bio à la cantine, etc.
- Une zone artisanale afin de favoriser le développement d'entreprises déjà existantes ou l'implantation de nouvelles créatrices d'emplois comme par exemple la transformation des produits de la mer.
- La propreté de la commune : celle des plages (et pas seulement de la grande plage), des espaces verts, des chemins côtiers, etc.
- Le respect de notre patrimoine : rénovation à l'identique de l'église du Guildo, rénovation du moulin d'Anne, etc.



En complément à tout ce qui vient d'être dit, il est intéressant de signaler aussi le sentiment d'amertume ou de regret parfois exprimé par certains et qui peut être révélateur d'un certain malaise. En quelques mots, cela pourrait se résumer en trois mots « *combler le fossé* » mais de quel fossé s'agit-il, vous demandez-vous ?

- Celui entre Le Guildo et St-Cast ;
- Celui entre les estivants et les résidents : trop de rivalités existent encore de nos jours. Certains font encore allusion aux anciennes « bandes » du passé (celles de l'Isle, des Mielles, de la Garde, etc.), souhaitant dépasser ces rivalités afin que tous soient considérés désormais de la même façon.

En conclusion, quel enseignement peut-on tirer de cette enquête ? Il est évident que les castins et guildocéens aiment leur commune. Ils souhaitent que les choses évoluent dans le bon sens afin que Saint-Cast-le-Guildo ne soit plus

une « belle endormie » plongeant dans un profond sommeil en septembre/octobre pour ne se réveiller qu'aux beaux jours avec les grands week-ends de mai. Comme chacun le sait, une hibernation trop longue n'est guère propice au développement. Comme beaucoup l'ont dit « haut et fort », nous avons la chance de vivre dans un environnement exceptionnel, à nous de le valoriser. La municipalité est bien évidemment la 1^{ère} concernée mais elle ne peut malheureusement pas faire de miracle.... Le soutien de tous les administrés, qu'ils soient jeunes, actifs ou retraités, sont autant de gages de réussite. Une commune est semblable à une équipe : il faut jouer collectif et c'est l'état d'esprit qui y règne qui fait sa force.

Armelle KERRONES



A propos du Journal (2)...

Comme annoncé le mois dernier un « groupe de travail s'est constitué : MP Decoene ; S. Vignais, E Bayle, A Leblanc, JP Vales, Th Bollaert, autour de l'Adjoint au Maire chargé de la Communication et des actrices municipales concernées (P. Octave-Rolland, V. Souvay),

Ce groupe a pour but de proposer tous les aménagements susceptibles de rendre notre journal encore plus attractif, à votre service.

Pour connaître votre avis et comprendre vos attentes nous vous proposons dans ces colonnes une petite enquête.

Après ce temps d'écoute et d'analyse de l'existant (processus, coût,...), nous visons à disposer d'un premier cadre à la rentrée prochaine, avec l'objectif de parution de notre « nouveau journal » à l'horizon de la fin de l'année.

A suivre...

Jean-François GIRARD

LIBRE EXPRESSION DES MINORITES DU CONSEIL MUNICIPAL

Au-delà de 3.500 habitants, la loi octroie aux minorités l'accès aux médias municipaux. Sans même parler de cette obligation, nous avons promis, pendant la campagne électorale, d'organiser cette ouverture.

Sans attendre la fixation précise de ces « règles de jeu » en cours de discussion avec les intéressés (elles seront publiées dans ces colonnes), une première « tribune libre » est publiée ci-après.

Jean-François GIRARD

« POUR UNE COMMUNE DYNAMIQUE ET SOLIDAIRE »

C'est la première fois, depuis les élections de mars 2008, que nous avons la possibilité de remercier tous ceux qui ont fait le choix de soutenir notre liste. Sincèrement MERCI ! Nous vous avons promis d'être une minorité constructive, aussi, dès aujourd'hui :

*1) Nous voulons contribuer à la politique sociale de notre commune, entre autre pour permettre à chacun de se loger à Saint-Cast-Le-Guildo quels que soient ses moyens mais aussi pour qu'il y ait, à tout moment, à la Mairie, un interlocuteur compétent pour écouter et aider à la recherche de solutions lorsque des problèmes se posent ". Nous **demandons** que le prochain Conseil Municipal décide la **formation d'un salarié** à cette activité très spécifique et si importante.*

*2) Nous voulons être actifs dans les différentes étapes d'élaboration du PLU : la publication de la décision de prescription du PLU a déjà plus de 8 mois, l'étape qui précède et prépare le Plan d'Action et de Développement Durable **devrait** donc **débiter** et, tout particulièrement, **la concertation** avec toute la population qui doit intervenir AVANT le débat en Conseil Municipal.*

*Nous demandons, pour que cette concertation soit réelle, que des **réunions de quartier** soient organisées.*

3) Enfin, si nous partageons le point de vue de la majorité en ce qui concerne la nécessité d'avoir un seul mode de scrutin pour la commune de Saint-Cast-Le-Guildo, nous relevons aussi, dans la presse locale, que cette majorité s'interroge sur l'intérêt de la fusion Saint-Cast/ Notre-Dame-Du-Guildo.

*Nous **demandons** que toute la **population** soit précisément **informée des avantages et inconvénients** des différentes solutions qui pourraient être envisagées, afin que, si besoin, un choix soit effectué en toute connaissance de cause.*

Tous ceux qui souhaitent soutenir notre action et enrichir le débat dont cette tribune libre pourra se faire l'écho, sont invités à nous rejoindre.

Marie-Reine TILLON, Ange MONFORT, Jean-Luc DUSFOUR, Josy ALLORY, Lolita ISERN, René LORRE, Olivier COJEAN, Gilbert MESNARD.

Etes vous satisfait de	OUI	NON
- La périodicité de parution (le mois)	☐	☐
- La date de parution (le début du mois, sans date fixe)	☐	☐
- Le principe d'un numéro d'été « particulier »	☐	☐
- La couleur du papier	☐	☐
- le format	☐	☐
- La typographie	☐	☐
- La mise en page	☐	☐

Seriez-vous d'accord, avec les idées suivantes ?	OUI	NON
- Une page de couverture différente sur chaque numéro	☐	☐
- L'introduction d'un peu de couleur	☐	☐
- La place à quelques encarts publicitaires	☐	☐
- L'introduction de photographies	☐	☐
- Un sommaire plus précis	☐	☐
- Un éditorial (*)	☐	☐
- L'actualité municipale (les actes « officiels » de représentation, du Maire et de la Municipalité).	☐	☐
- Les décisions du Conseil Municipal du mois (avec une présentation moins « administrative » mais plus « journalistique »)	☐	☐
- Suivi de gestion, et des objectifs & engagements.	☐	☐
- Des pages thématiques : travaux (voirie,...) en cours, vie des quartiers (Compte rendu des conseils de village), page des jeunes (dont Conseil Municipal des jeunes), associations, etc	☐	☐
- Le « dossier du mois », 4 pages centrées sur un sujet précis (exemple : le Budget)	☐	☐
- Des « minis » reportages pour donner des Echos de la vie locale	☐	☐
- L'accueil des nouveaux commerçants et artisans.	☐	☐
- Tourisme infos (la page office du tourisme)	☐	☐
- En encarté, l'agenda du mois (les manifestations diverses, sportives, culturelles, cinéma,..)	☐	☐
- La page « culture » (autour d'une date, d'un lieu, d'un homme)	☐	☐
- La page « jeux » (mots croisés, sudoku, etc)	☐	☐
- un espace « petites annonces »	☐	☐
- le maintien des annonces de Permis de construire	☐	☐
- l'état civil	☐	☐
- le conseil « écologique » du mois	☐	☐
- les numéros d'urgence.	☐	☐
AUTRES (à préciser)		
(*) A noter, de toutes façons, respect de la Loi et de notre volonté de développer la démocratie local obligent, qu'un espace sera réservé aux groupes « politiques » siégeant au Conseil Municipal (c'est déjà le cas dans ce numéro).		

2 – Et si on lui donnait un nom à ce journal, que proposeriez- vous ?

SAINT CAST LE GUILD

JOURNAL MUNICIPAL - papier -

ENQUÊTE

Le journal municipal – papier - est un moyen de communication et d'information très attendu de tous, chaque mois.

Pour le rendre encore plus efficace, nous travaillons sur une nouvelle formule, plus moderne.

Nous souhaitons recueillir votre avis pour qu'elle réponde le mieux possible à vos attentes.

Dans ce but, nous vous remercions de prendre quelques instants pour exprimer votre opinion.

1 – Grâce aux thèmes cités au verso, comment imaginez-vous le nouveau journal municipal?

TSVP ► ► ►

3 - D'une manière générale, quelles suggestions & propositions faites-vous pour bâtir le nouveau journal municipal ?

Le cas échéant, vous pouvez compléter sur un papier libre à joindre en annexe. Merci.

*Merci de renvoyer par retour votre réponse,
directement (ou par La Poste sous enveloppe affranchie) à la Mairie.
Vous pouvez aussi, répondre par email à mairie@saintcastleguildo.fr
en ayant téléchargé le questionnaire sur le site www.saintcastleguildo.com*
